

un peu à l'éclat de notre exposition, elle représentera du moins fidèlement les ressources et le progrès du pays dans les arts industriels.

Une branche importante de notre industrie ne sera nullement représentée à l'exposition de Paris, savoir, nos manufactures de machines à vapeur et autres. Cela est fort regrettable, car rien n'eût mieux démontré les progrès de notre pays si l'on eût pris le temps et les moyens de faire un bon choix ; mais avec une allocation de \$4,000 seulement et la courte période de trois mois pour faire une collection et l'expédier, votre comité n'a point jugé convenable de faire une tentative qui, dans des circonstances plus favorables, eût été digne de tous ses efforts.

La collection d'oiseaux empaillés, au nombre de 421, classés pour la Chambre par le révérend professeur Hincks, du collège de l'Université, est probablement la plus complète et la plus belle qui ait jamais été réunie dans le Haut-Canada.

Les comptes relatifs à l'exposition ne sont pas encore clos, vu qu'il faudra encore faire face à quelques dépenses extra ; mais le montant octroyé ne sera pas dépassé.

AVENIR DES CHAMBRES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Selon toutes probabilités, avant un an la Confédération des provinces sera un fait accompli. Si le plan de la conférence de Québec est définitivement adopté, le gouvernement local aura mission d'encourager les arts et manufactures ainsi que l'industrie agricole. En vue de ces changements prochains, votre comité s'abstient de faire aucune recommandation nouvelle à ses successeurs en charge ou d'insister auprès du gouvernement sur les recommandations faites, depuis deux ans, au sujet d'une école des beaux arts et de dessins, d'un musée de l'industrie, etc., etc. Le prochain comité saura suivre le cours des événements et prendre les mesures les plus convenables, dans l'intérêt de la Chambre, pour la réalisation de ces importants projets. Le progrès rapide et continu de nos jeunes manufactures suffira pour leur assurer le soutien et l'encouragement de l'administration de la province ; or, parmi les moyens d'encourager notre industrie, un des plus énergiques consiste à familiariser graduellement l'industriel avec la philosophie de l'art qu'il pratique, et lui apprendre à perfectionner les dessins de ses constructions.

ÉTAT FINANCIER.

Le rapport détaillé du secrétaire-trésorier indique les recettes totales de l'année, soit \$3,386.33, y compris une balance de \$1,072.89 restant de l'année précédente ; les dépenses ont été de \$2,165.00, ce qui laisse une balance de \$1,221.33 pour faire face aux dépenses courantes jusqu'au 30 juin prochain.

Votre comité est heureux de rendre témoignage aux travaux de votre secrétaire dans la rédaction du *Journal*, et aussi dans les préparatifs pour l'exposition de Paris ; votre comité a voté \$200* à M. Edwards, en récompense des soins et de l'activité qu'il a mis dans ces différents travaux.

RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

On lit dans le rapport du ministre de l'agriculture à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du mois de janvier 1866 :—

“ L'organisation prescrite par le statut 20 Victoria, chapitre 32, est éminemment défectueuse et exige des amendements ; mais les Chambres elles-mêmes et le public en général semblent d'opinion que les entraves résident moins dans l'organisation légale que dans l'insuffisance des octrois annuels accordés par le parlement. La loi est certainement très-générale et s'applique aux musées d'industrie, aux écoles de dessin, aux écoles du soir pour les apprentis et les adultes, aux bibliothèques publiques d'ouvrage traitant de la mécanique, etc., etc. Il est démontré aujourd'hui qu'avec \$4,000 par année la loi pourrait être

* \$150 au compte de la Chambre et \$50 au compte du fonds octroyé pour l'exposition de Paris.